

16 février 2018 - n° 7  
180007

**DISSOLUTION DU SIVU TÉLÉVISION – AUTORISATION DE CESSIION DES TERRAINS ET DU BÂTIMENT APPARTENANT AU SIVU, SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Le SIVU Télévision de la Région de Saint-Dié est engagé dans un processus de dissolution. Afin de pouvoir valider cette dissolution, le SIVU TV doit vendre les terrains et bâtiments servant à accueillir les installations de TDF.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges est concernée par le terrain situé sur la parcelle F10 a, ainsi qu'un bâtiment (local technique) d'une surface d'environ 14 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle fait actuellement l'objet d'un bail entre le SIVU et TDF pour une durée de 30 ans, qui arrivera à échéance en 2024.

Compte tenu du faible intérêt que représente cette parcelle et ce bâtiment et de l'engagement de bail qui court jusqu'en 2024, le président du SIVU propose de revendre le bâtiment et le terrain à TDF.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Président du SIVU Télévision à effectuer les cessions, au meilleur prix, du terrain et du bâtiment où sont implantés les relais de TDF,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 27

Procurations..... 7  
Absence 1

Séance du 16 février 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 – procuration à D. VALENCE*) Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	François FICHTER
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Osseynou SEYE	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBAUT
Pierre JEANNEL	à	Bruno TOUSSAINT
Christopher ZIEGLER	à	Marie-France LECOMTE
Ramata BA	à	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Christine FELDEN est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.